

Pièce B

SCI LES CHAMPS

1 rue des Morelles

ZA Euro Val de Loire 41 330 FOSSE

Tél 02 54 81 47 84 audrey.hamelin@holdisgroup.fr

Projet : Construction d'entrepôts « tranche 7 »
1 rue des Morelles ZA Euro Val de Loire
41 330 FOSSE

Objet : Hauteur des bâtiments

article 1AUI-10 hauteur maximale des constructions

Pour des raisons techniques liées au mode de stockage et des systèmes d'extinctions d'incendies, la hauteur maximale des cellules (dans la zone AUI) sera de 13,30mètres par rapport au point le plus bas du terrain naturel initial.
(Hauteur admise suivant article 1AUI-10 alinéa 3)

Pour les parties bureaux et quais construites dans zone UI, la hauteur ne dépasse pas 7,00mètres

Fait à Fossé, le 12 Novembre 2018

Eric Barbedette

ACROPOLE EURL
Emanuel GIGON Architecte D.P.L.G
1 Place de la République 41100 VENDOME
Tél : 02.54.77.11.64 Fax : 02.54.77.98.08
Siret 492 139 755 00023 APE 7111 Z